

Monde68

Parce que l'international n'est pas une affaire étrangère

Charte éditoriale

1. *Monde68* s'engage à traiter exclusivement de l'information internationale en proposant des articles de fonds (descriptifs et ou analytiques) d'un enjeu ou d'une situation donnée.
2. *Monde68* est un magazine fondé par le département de Politique, Histoire, Administration, Sociologie et Économie du collège Jean de Brébeuf.
3. *Monde68* vise à éclairer le regard et la réflexion du citoyen sur le monde qui l'entoure. Une méthode : l'objectivité. Un slogan : Parce que l'international n'est pas une affaire étrangère.
4. *Monde68* s'engage à contribuer à l'appropriation des débats internationaux par les citoyens et les médias québécois. Pour ce faire, les enjeux qui rythment l'actualité forment le point de départ de nos publications.
5. *Monde68* s'engage à présenter les articles et podcasts de façon à ce qu'ils soient clairs pour le plus grand nombre. Le vocabulaire et les termes techniques seront expliqués dans l'article ou dans l'onglet dictionnaire. Vulgariser est une des exigences fixées à nos contributeurs.
6. *Monde68* est vigilant à ne pas publier ce qu'il condamne : des articles sans teneur, simplement factuels et consensuels.
7. *Monde68* offre une liberté d'expression et d'analyse entière à ses contributeurs dans la mesure où l'éthique, la politesse, le respect et la dignité des autres sont préservés.
8. *Monde68* est un média d'analyse et d'information neutre qui veille à informer et non commenter. Si l'objectivité n'est jamais idéale, nos contributeurs doivent atteindre les meilleurs standards d'objectivation en évitant, par exemple, de partager leur opinion personnelle dans leurs articles. L'adoption d'un angle théorique particulier n'est pas considérée comme l'expression d'une opinion personnelle.
9. *Monde68* vise à vulgariser l'information internationale. En ce sens, les articles doivent comprendre 600 à 1000 mots + ou - 10%.

Monde68

Parce que l'international n'est pas une affaire étrangère

10. Les articles et podcasts de *Monde68* sont ouverts aux commentaires. Ceux-ci sont modérés par l'équipe rédactionnelle de *Monde68* et du *Huffington Post Québec* et par les règles de la présente charte. Ne seront publiés que les commentaires qui apportent une valeur ajoutée. Les auteurs sont encouragés à répondre aux commentaires réalisés.
11. Les contributeurs envoient leurs articles à l'adresse électronique suivante : monde68@brebeuf.qc.ca. L'équipe rédactionnelle se chargera de la relecture et de la publication une fois l'article définitivement approuvé.